

FICHE SIGNALÉTIQUE DE CEC

Intitulé du CEC	Santé Mentale Périnatale
Coordinateur du CEC	
• Nom et Prénom	Fatma Charfi
• Grade et affiliation	Professeur, Service de pédopsychiatrie, Hôpital Mongi Slim
• Téléphone	70109189
• E-mail	fatma.charfi@fmt.utm.tn
Co-coordonateur du CEC (optionnel)	
• Nom et Prénom	Samia Kacem
• Grade et affiliation	Professeur, Cheffe de service de Néonatalogie, Centre de Maternité Wassila Bourguiba
• E-mail	samiakacemba@gmail.com
Objectifs généraux du CEC	Former les cliniciens de la petite enfance (0-3 ans) et la santé maternelle et infantile à dépister, évaluer et éventuellement prendre en charge les troubles développementaux et les troubles psychiques qui touchent la mère, le bébé et les interactions de celui-ci avec son environnement (famille et institutions).
Objectifs intermédiaires du CEC	- Développer les repères pour aborder la période périnatale et les caractéristiques du développement normal sur le plan psychomoteur, langagier, cognitif et affectif de la naissance à 3 ans. - Acquérir les connaissances permettant d'évaluer la relation parent-bébé. - Dépister en période péri et post natale les situations de carences affectives, de distorsions interactives, de dépression maternelle et autre pathologie mentale maternelle pouvant altérer la qualité des interactions précoces avec le bébé. - Dépister chez le bébé les troubles du développement précoce, notamment les signes précoces de troubles psychopathologiques. - Participer à la prévention et à la guidance parentale et institutionnelle pré et post natale.

Public cible	- Médecins et résidents dans les spécialités suivantes : pédopsychiatrie, néonatalogie/ pédiatrie, psychiatrie, gynécologie, génétique, neurologie, chirurgie infantile, médecine de famille - Médecins généralistes et spécialistes en pédiatrie - Techniciens supérieurs dans les disciplines suivantes (déjà diplômés, mémoire soutenu) : psychologue clinicien (en psychopathologie ou en psychologie de l'enfant), psychomotricien, technicien de pédiatrie.
Critères de sélections (quotas/ancienneté/prérequis...)	Quotas selon les disciplines : 1/3 pédopsychiatrie ; 1/3 néonatalogie / pédiatrie & médecine de famille, 1/3 les autres disciplines et techniciens supérieurs en représentant toutes les catégories professionnelles. Dans chaque discipline : un quota pour les résidents et un quota pour les séniors (le quota est défini en fonction du nombre de demandes). Priorité aux HU dans chaque spécialité. Ancienneté : dans chaque catégorie, le critère de sélection se base sur l'ancienneté. Pour les médecins de famille (ou MG) et les techniciens supérieurs, ils doivent obligatoirement exercer dans une structure mère-enfant ou petite enfance (0-3 ans). Ceux qui exercent avec des <u>enfants plus âgés</u> ne sont pas retenus. Pour les techniciens supérieurs, ils doivent être déjà diplômés, et pour les psychologues, seul le diplôme de master en <u>psychologie de l'enfant</u> ou en <u>psychopathologie</u> est accepté avec mémoire soutenu.
Capacité d'accueil	35
Déroutement de l'enseignement	
• Durée	Une année
• Volume horaire	72 heures
• Rythme d'enseignement	Hebdomadaire ☐ Mensuel ☒
• Séminaire de formation	Oui ☒ Non ☐
• TD/TP	Oui ☐ Non ☒
• Stage pratique	Oui ☐ Non ☒

Modalités d'évaluation (en plus de l'examen écrit) • Projet d'article scientifique • Autre projet de fin d'études • Autre (Préciser)	Oui	☐	Non	☐	
	Oui	☐	Non	☐	*
	Oui	☐	Non	☐	*
	Oui	☐	Non	☐	Présentation d'un cas clinique devant un jury (20% de la note)